



Formation

V.A.E. AIDE-SOIGNANT OU AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

OBJECTIFS

Repérer les activités à valoriser dans le cadre du parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier envisagé.

S'approprier une démarche et des outils méthodologiques d'analyse de l'activité.

Identifier et exploiter les situations significatives d'expérience professionnelle.

Mettre en relief les éléments constitutifs des compétences acquises.

Valoriser la pratique à l'écrit comme à l'oral.

FRAIS DE FORMATION :

780 €

(sous réserve d'actualisation des tarifs)

Contact :

Secrétariat : Sylvie Crijnen

Tel. 04 89 29 50 01

Mail : sylvie.crijnen@croix-rouge.fr

PUBLIC

- . Les candidats à la VAE d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture désireux de faire valider les compétences acquises par l'expérience, en rapport direct avec le diplôme, ayant obtenu la notification de recevabilité.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Il existe 2 dispositifs :

- . **Le dispositif de droit commun (24 h)** : concerne les salariés de tous secteurs d'activité, demandeurs d'emploi ou bénévoles.
- . **Le Dispositif de Soutien de Branche (DSB) (240 h maximum)** : salariés d'établissements et services adhérents d'UNIFAF – nous contacter

ACCOMPAGNEMENT

- . Analyse des référentiels d'activités et de compétences.
- . Apports méthodologiques pour la constitution du livret 2.
- . Accompagnement à l'élaboration du Livret 2
- . Simulation d'entretien.

INTERVENANTS

- . Accompagnateurs VAE ayant une expertise métier.

MODALITES PEDAGOGIQUES DROIT COMMUN

- . Séances méthodologiques collectives - Livret 2 : **13 heures en présentiel**
- . Suivi individualisé: **8 heures en distanciel**
- . Séance méthodologique collective – Oral : **3 heures en présentiel**

CAPACITE D'ACCUEIL : 15 stagiaires

LIEU : Dans nos locaux d'Ollioules pour le présentiel

INSCRIPTIONS : A partir d'avril 2019

Recevabilité au Livret 1 exigée pour l'inscription

DUREE ET CALENDRIER : Session du deuxième semestre 2019

Dates	Horaires		Contenu	Modalités d'accompagnement	
				Individuel	Collectif
Mercredi 18 septembre 2019	08h30	12h30	Appui méthodologique	-	4
Mercredi 16 octobre 2019	09h00	12h00	Appui méthodologique	-	3
Mercredi 13 novembre 2019	09h00	12h00	Appui méthodologique	-	3
Mercredi 11 décembre 2019	09h00	12h00	Appui méthodologique	-	3
Suivi individuel : dates à déterminer avec le référent (présentiel ou distanciel)				8	-
Préparation à l'entretien avec jury (jury blanc) : date à déterminer en fin de rédaction du livret 2				3	-
Sous-totaux				11	13
TOTAL				24	

